

ceptible entre les mains d'un homme qui sçait convertir en or tout ce qu'il touche. Ce seroit perdre tems, que de prouver l'existence de ces beautés. il faut un certain goût pour les bien sentir, & ceux qui ne les sentent point, sont plus à plaindre qu'à blâmer.

Ce Pere après avoir exposé à Mr. Estienne les risques qu'il y a à se faire imprimer, & les raisons qu'il avoit à ne pas consentir à l'édition de ses Poësies, finissoit ainsi dans l'édition de 1715.

*Pour ces raisons, & pour bien d'autres causes,
Que sur ce point je pourrois alleguer,
Mes petits Vers resteront lettres closes.
Et vous plaira ne les point divulguer.
De mon vivant ne veux les voir paroître ;
Quand serai mort, alors serez le maître ;
Si demandez quand sera ? vous dirai,
Que ce sera le plûtard que pourrai ;
Vous convient donc un peu de tems attendre,
Et vous prendrez, je croi, le tout en gré ;
Ne voudriez que je m'allasse pendre,
Pour abreger ; au moins rien n'en ferai ;
Si le comptiez, compteriez sans vôtre hôte ;
Mais moi défunt, je suis à vous sans faute.
Prenez mes Vers, faites-en vos choux gras ?
Force sera de souffrir ce martyre,
Parce qu'alors ne pourrai plus vous dire,
Monsieur Estienne, eh ! ne m'imprimez pas.*

Dans la nouvelle édition de 1720., cette Epigramme est continuée de la sorte.

*Ne sçais-je même encore quand j'y pense,
S'il y seroit bien sûr après ma mort ;
Ne vous hâtez de vous mettre en d'apense,
Que n'aye eu tems de m'endormir bien fort.
Certains défunts, qui s'il ne vous en déplaît,
Sont quelquefois d'humcur assez mauvaise ;*